



COMMUNIQUE

Information relative à la date de détachement du dividende

Paris, le 10 mai 2016.

Conformément aux dispositions de la deuxième résolution approuvée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2016, le Directoire de la société Foncière de Paris SIIC s'est réuni le 10 mai 2016 et a décidé de fixer la date de détachement du dividende de l'action Foncière de Paris SIIC (FR0000034431 – FDPA) au 18 mai 2016 et la date de son paiement au 20 mai 2016.

La société Foncière de Paris SIIC rappelle que le dividende de 9,00 € par action, y compris 2,80 € de dividende versé à titre exceptionnel, se décomposera entre 5,37 € issus du résultat SIIC et 3,63 € issus du résultat de droit commun.

A PROPOS DE FONCIERE DE PARIS

Foncière de Paris est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN : FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE.

www.fonciere-de-paris.fr

CONTACTS

François Thomazeau / Olivier Riché / Arnaud Pomel
Séverine Farjon – farjon@fonciereparis.fr – Tél. : +33 (0)1 53 70 77 77